REPUBLIQUE DU BENIN

.=.=.=.=.=.

==_=_

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-045 DU 18 FEVRIER 2003 Chargeant Monsieur Jean Bio CHABI OROU, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire de l'intérim de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

VU: La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin;

VU: La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;

VU: De Décret N°2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret N°2002-082 du 20 février qui l'a modifié.

DECRETE

Article 1^{er}: Pour compter du vendredi 14 février 2003 au lundi 24 février 2003, Monsieur Jean Bio CHABI OROU, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 18 février 2003

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1